



*Bilan du Plan d'action 2020
pour l'intégration des personnes handicapées*

Février 2021

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION.....	4
1. COORDINATION, CONCERTATION ET SENSIBILISATION	5
2. TRANSPORT.....	8
3. AMÉNAGEMENT URBAIN	8
4. COMMUNICATION ET INFORMATION	11
5. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE	12
6. PARCS ET BÂTIMENTS.....	14
7. SÉCURITÉ.....	18
8. SPORTS ET LOISIRS.....	19

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Préambule

Depuis 2008, les municipalités québécoises de plus de 15 000 habitants ont l'obligation, conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, de produire, d'adopter et de rendre public un plan d'action.

La Ville de Sherbrooke mise sur une approche inclusive qui tient compte des besoins de l'ensemble de la population sherbrookoise incluant ceux des personnes handicapées et de leur famille. Cette approche s'inspire de la notion d'accessibilité universelle et n'implique pas l'abandon des mesures adaptatives qui représentent toujours une solution valable et complémentaire.¹

« L'accessibilité universelle prône la réalisation d'environnements sans obstacle, tels que des bâtiments, des lieux, des équipements ou des services. L'idée est d'aménager un monde dans lequel toute la population, incluant les personnes ayant des incapacités, pourra vivre en toute liberté et en sécurité. Intégrer l'accessibilité universelle signifie qu'en pratique, les environnements sont conçus pour être tous accessibles de la même façon, au plus grand nombre d'utilisateurs. »²³

Le Comité de développement social et communautaire (CDSC) de la Ville porte depuis plusieurs années le mandat de recommander au conseil municipal les actions à réaliser dans trois champs d'activités (intégration des personnes handicapées, lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté et vie communautaire). Le CDSC propose la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions dans une approche de coconstruction avec les actrices et acteurs concernés. Le plan d'action annuel d'intégration des personnes handicapées s'inscrit donc dans le mandat de ce comité composé d'élus, de citoyens et de représentants des différents champs d'activités du comité.

L'année 2020 a permis d'amorcer un virage important pour mettre de l'avant le dossier de l'accessibilité universelle. La Ville a remis sur pied son comité interservices en accessibilité universelle ainsi que le comité d'organismes pour l'intégration des personnes handicapées. La Ville désire concerter de plus en plus tous ces acteurs afin de déterminer et réaliser des actions porteuses pour les citoyens ayant une limitation fonctionnelle. La synergie et l'enthousiasme des acteurs lors des rencontres tenues en 2020 est de bon augure pour la suite du virage amorcé au profit de tous les citoyens et citoyennes.

La Ville de Sherbrooke présente avec fierté le bilan de son plan d'action 2020 pour l'intégration des personnes handicapées, qui malgré le contexte de pandémie mondiale, a pu réaliser plusieurs actions nommées au plan d'action 2020.

¹ Source : *Gouvernement du Québec. À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées.*

² Source : *Société logique.org/définition du concept.*

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

- Offrir un milieu de vie où chaque citoyen et citoyenne peut bénéficier des mêmes services de façon autonome, peu importe ses limitations.
- Travailler collectivement à diminuer les barrières physiques et sociales qui font obstacle à la participation active et à l'intégration des personnes handicapées.

PARTENAIRES

Organismes communautaires et publics	Services municipaux
Action handicap Estrie (AHE) Conseil sport loisir de l'Estrie (CSLE) Promotion handicap Estrie (PHE) Association sherbrookoise en déficience intellectuelle (ASDI)	Direction générale adjointe – Relations avec la communauté (DGA-RC) Service de l'approvisionnement et des équipements (SAE) Service de l'entretien et de la voirie (SEV) Service de la planification et de la gestion du territoire (SPGT) Service de protection contre les incendies (SPCI) Service des communications (S. Comm) Service des infrastructures urbaines (SIU) Service des ressources humaines (SRH) Service de police de Sherbrooke (SPS) Service des sports, de la culture et de la vie communautaire (SSCVC) - Division Loisirs et vie communautaire (DLVC) pour la coordination logistique

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. COORDINATION, CONCERTATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
1.1. La Ville doit respecter la loi « À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité ».	Voir à ce que l'ensemble des services municipaux concernés par l'intégration des personnes handicapées et l'accessibilité universelle participent à l'élaboration, la réalisation et la diffusion du plan d'action.	Produire un plan d'action et un bilan annuel des réalisations municipales pour l'intégration des personnes handicapées.	SSCVC et les services municipaux concernés	Plan d'action et bilan répondant aux obligations légales.	Le plan d'action 2020 pour l'intégration des personnes handicapées et le bilan du plan d'action 2019 ont été déposés au conseil municipal le 6 juillet 2020. Ils ont été produits à partir du recensement des informations auprès des services municipaux et des organismes de personnes handicapées.
		Suivi de la mise en œuvre du plan d'action.	SSCVC - DLVC	Mesures prévues et réalisées au plan d'action.	Le suivi des actions inscrites au plan d'action 2020 se fait en continu. La responsable du plan d'action est en étroite relation avec les services concernés des actions afin d'être au fait au fur et à mesure.
1.2. Manque de sensibilisation des employés et de la population en général face à l'intégration sociale des personnes handicapées.	Sensibiliser les employés municipaux et la population aux réalités et besoins des personnes handicapées.	Participer à la rencontre annuelle du réseau provincial « Municipalités accessibles ».	SSCVC - DLVC	Participation à la rencontre.	La responsable du plan d'action ainsi que d'autres employés de la DLVC ont participé à diverses rencontres de réseau en lien avec l'intégration des personnes handicapées, entre autres concernant les camps de jour.
		Inviter les employés municipaux à participer à des formations, des conférences ou des colloques pour qu'ils acquièrent une connaissance des besoins des personnes handicapées.	SSCVC - DLVC	Meilleure connaissance des employés sur les besoins des personnes handicapées.	Lorsqu'une formation est offerte, l'information est transmise aux services concernés.
		Souligner la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), en juin.	S. Comm	L'information a été diffusée.	La SQPH a été valorisée sur les panneaux électroniques, le site web et les médias sociaux à plusieurs reprises au début juin.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. COORDINATION, CONCERTATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
1.3. Les différents intervenants municipaux en lien avec les actions d'intégration des personnes handicapées se consultent peu entre eux et consultent peu les organismes de personnes handicapées.	Remettre en place un mécanisme de communication entre les intervenants municipaux et d'organismes.	Travailler de concert avec la DGA pour orchestrer le comité interservices municipal.	SSCVC – DLVC DGA Services municipaux	Remise sur pied du comité interservices.	Un comité interservices, formé de cadres des Services, a eu sa première rencontre le 30 octobre 2020. Un échange avec la Ville de Victoriaville qui est très dynamique sur l'accessibilité universelle a été organisée. Cette 1 ^e rencontre a permis de recadrer le dossier comme un dossier transversal important.
		Définir un mandat clair pour le comité PH à redynamiser.	SSCVC – DLVC Organismes	Le comité PH, par leur mandat, est proactif et dynamique avec la Ville.	Le mandat a été discuté et entendu entre la Ville et le comité.
		Instaurer un mécanisme de communication entre les 2 comités	SSCVC – DLVC DGA	Les 2 comités collaborent pour un meilleur rendu sur le terrain.	L'objectif est qu'une personne représentant le comité PH puisse au besoin participer au comité interservices afin de créer des liens. La première rencontre aura lieu au début 2021.
1.4. Les sous-comités du Comité de développement social et communautaire ne sont pas interreliés dans leurs démarches et leurs actions.	Démarrer une collaboration entre les comités-personne handicapés et VADA dans une orientation d'accessibilité universelle.	Faire collaborer les 2 comités dans une orientation d'accessibilité universelle	SSCVC Comité VADA Comité PH	Une première rencontre a eu lieu entre les 2 comités afin de permettre les échanges pour aller vers une orientation d'accessibilité universelle.	Un travail d'arrimage et de collaboration a été entamé en 2020 dans l'objectif de le poursuivre et d'aller plus loin en 2021.
		Promouvoir et diffuser les références en lien avec l'accessibilité universelle dans nos réseaux.		Partage des informations entre les personnes des comités, mais aussi chacun dans leurs réseaux.	Aucune information en ce sens a été partagée.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

1. COORDINATION, CONCERTATION ET SENSIBILISATION					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
1.5. L'article 61.3 de la <i>Loi</i> exige de l'ensemble des organisations assujetties à la <i>Loi</i> qu'elles tiennent compte, dans leurs processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.	Inscrire dans le processus d'approvisionnement dont la Ville tient compte de l'accessibilité pour les personnes handicapées.	Ajouter une mention soulignant que la Ville de Sherbrooke tient compte, dans son choix de fournisseur, de l'accessibilité pour les personnes handicapées du bien ou du service et inscrire ce critère lors d'appels d'offres.	SAE	La mention décrite est inscrite comme critère pour les appels d'offres.	<p>Un travail sur la nouvelle politique d'achat a débuté en 2020. Celle-ci sera soumise aux élus pour approbation en 2021. Dans cette politique, il y aura une mention soulignant que la Ville de Sherbrooke tient compte, dans son choix de fournisseur, de l'accessibilité pour les personnes handicapées du bien ou du service.</p> <p>Ce critère sera aussi inscrit lors d'appels d'offres qui se prêtent à cette situation.</p>
1.6. Le contexte de la pandémie fragilise les services octroyés aux personnes handicapées par les organismes.	Soutenir les organismes dans le contexte de la pandémie.	Faire des suivis réguliers auprès de chacun des organismes afin de les accompagner selon leurs besoins et de faciliter l'adaptation des services le cas échéant.	SSCVC - DLVC	Chacun des organismes admis qui offrent des services aux personnes handicapées a été contacté et soutenu par la Ville au besoin.	Toutes les informations relatives à la pandémie, les mesures sanitaires en place, etc. ont été transférées aux organismes. Un support a été fait et offert aux différents organismes admis à la Ville, selon leurs besoins spécifiques. Les 9 organismes de personnes handicapées ont tous été contactés par courriel et il y a eu échange de vive voix avec 7 d'entre eux.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

2. TRANSPORT					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
2.1. Les arrêts d'autobus ne sont pas tous accessibles, soit par les abris-bus et/ou par les abaissées de trottoir.	Rendre les arrêts d'autobus accessibles pour tous. (La STS fera un guide d'aménagement ainsi qu'une analyse de l'état des arrêts sur le territoire.)	Collaborer avec la STS à la mise en place d'infrastructures favorisant l'accessibilité universelle ou lors de demande de modifications à la suite des recommandations de leur analyse, telles que les abaissées de trottoir, l'installation de feux sonores aux intersections problématiques, l'installation d'éclairage approprié.	SIU STS	Les modifications convenues ont été réalisées.	Certains feux sonores ont été installés. (voir 3.2) La collaboration avec la STS est à développer afin d'arrimer les actions de leur plan d'actions au nôtre.
2.2. Des autos se stationnent devant les abaissées de trottoir, ce qui bloque l'accès à l'arrêt d'autobus.	Interdire le stationnement devant les abaissées de trottoir qui bloque l'accès aux arrêts d'autobus.	Collaborer avec la STS pour inventorier les endroits à réglementer.	SIU STS	L'inventaire des endroits problématiques a été réalisé.	Certains abaissés de trottoir ont été faits. (voir 3.2) La collaboration avec la STS est à développer afin d'arrimer les actions de leur plan d'actions au nôtre.

3. AMÉNAGEMENT URBAIN					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
3.1. Accessibilité universelle dans les aménagements urbains	Intégration des critères de design en matière d'accessibilité universelle dans les aménagements projetés et/ou aménagements existants à requalifier que ce soit en termes de visibilité, sécurité, choix des équipements et des matériaux.	Planification - Projet en cours : Place publique Wellington Sud <ul style="list-style-type: none"> - Place accessible (rampes pour accéder sur la place) - Ascenseurs pour accéder au stationnement à étages et accès à la rue Dépôt 	SPGT	Créer des espaces publics accessibles et mieux adaptés aux besoins des personnes handicapées et bonifier ainsi leur qualité de vie.	Wellington sud : En cours de planification Circuits du patrimoine : Sera réalisé en 2021 en fonction des actions prévues

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

3. AMÉNAGEMENT URBAIN					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
	<ul style="list-style-type: none"> - Revêtements surfaces sécuritaires - Planifier les dégagements et pentes nécessaires - Intégrer du mobilier adapté - Faciliter la lisibilité des panneaux d'orientation, d'interprétation et signalisation dans les espaces publics - Définir les niveaux d'éclairage sécuritaires et adéquats - Créer des ambiances en intégrant les autres paramètres sensoriels (sonores, odeurs, etc.) pour suppléer à l'expérience visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite aux tables de coworking <p>Circuits du patrimoine Brompton et Lennoxville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation des panneaux en bordure des trottoirs pour accessibilité universelle - Surlargeur du trottoir pour permettre un espace en retrait pour la lecture du panneau 			
3.2. Traverses piétonnes peu sécuritaires	<p>Mise aux normes des traverses piétonnes – MTQ</p> <p>Aménager les traverses piétonnes de façon à sécuriser le passage et raccourcir le temps de traversée.</p>	<p>Planification - Projet en cours :</p> <p>Rue Galt Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implantation de bateau pavé dans les trottoirs à l'intersection des rues Galt /Belvédère - Feux piétons aux 4 coins pour les traverses piétonnes à l'intersection 	SPGT en collaboration avec SIU	Augmentation et bonification des traverses piétonnes sur le territoire.	<p>SPGT : En cours de réalisation en lien avec l'implantation d'un projet de construction de logement social et du projet de réfection majeure de la rue Galt Ouest</p> <p>SIU : Projets en cour de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intersection King Ouest et Belvédère : Implantation d'une phase de protection exclusive des piétons (tout rouge) et ajout de deux traverses pour personnes avec déficiences visuelles (traverses sonores)

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

3. AMÉNAGEMENT URBAIN					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des feux clignotants, - Bonifier la visibilité au niveau du marquage et de la signalisation - Etc. 	<p>des rues Galt/Belvédère (circulation arrêtée dans tous les sens)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégagement visuel aux intersections 			<ul style="list-style-type: none"> • Intersection Galt Ouest / Courcelette (2021) : Implantation d'une phase de protection exclusive des piétons (tout rouge) • Intersection Galt Ouest et Laurier-du Fédéral (2021) : Implantation d'une phase de protection des piétons exclusive (tout rouge) pour desservir la traversée est-ouest à partir de la rue du Fédéral • Intersection Bourque et Président-Kennedy-Henri-Labonne : Ajout d'amorces de trottoir pour l'accessibilité aux boutons-poussoirs • Intersection Bourque et Fortier : Ajout d'amorces de trottoir (au sud) et de trottoirs (au nord) pour l'accessibilité aux boutons-poussoirs • Intersection Bourque et Gibraltar : Ajout de trottoir pour l'accessibilité aux boutons-poussoirs. • Intersection Bourque et du Haut-Bois : Retrait des bretelles d'accès au boulevard et ajout d'amorces de trottoir pour l'accessibilité aux boutons-poussoirs. • Rue du 24 juin : Nouvelle traverse pour piétons avec clignotants rapides activés sur demande • Rue des Quatre-Saisons (guichet promoteur) : Ajout de deux nouvelles traverses pour piétons avec clignotants activés sur demande • Rue Lamarche (guichet promoteur) : Ajout de deux nouvelles traverses pour piétons avec clignotants activés sur demande • Mise aux normes des passages pour piétons du territoire : Inventaires et identification des besoins en clignotants activés sur demande.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. COMMUNICATION ET INFORMATION					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
4.1. Le site Internet de la Ville n'est pas tout à fait accessible.	Adapter le site Internet de la Ville afin de mieux rejoindre les personnes handicapées.	Développer le nouveau site Internet de la Ville afin qu'il réponde à plus de critères des normes en matière d'accessibilité (Web Accessibility Initiative – WAI).	S. Comm	Le site Internet de la Ville a été développé en tenant compte de l'accessibilité.	La nouvelle version du site Web est totalement accessible selon les normes WAI.
		Faire une ou des rencontres avec des organismes afin d'améliorer davantage certains éléments d'accessibilité.	S. Comm SSCVC	Tenir des rencontres et prendre en considération les suggestions proposées.	Diverses rencontres ont été réalisées avant la sortie du site Web, les 10 éléments jugés les plus importants ont été implantés et plusieurs autres également.
4.2. Manque de visibilité des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.	Promouvoir les organismes communautaires sur son site Internet.	Publier sur le site Internet un répertoire des organismes sur son territoire œuvrant auprès des personnes handicapées.	SSCVC S. Comm	La section Citoyens/Personnes handicapées affiche les coordonnées des organismes.	Les organismes sont présents dans le répertoire des organismes. De plus, nous avons comme objectif de créer une section dédiée aux personnes handicapées en 2021.
4.3. Manque de connaissance et d'information sur la Carte d'accompagnement en loisir	Promouvoir la Carte d'accompagnement en loisir sur le site Internet, mais aussi auprès des différentes organisations potentielles d'y adhérer.	Publier sur le site Internet les informations concernant la Carte d'accompagnement en loisir et inviter les différentes organisations à y adhérer.	SSCVC S. Comm	La section Citoyens/Personnes handicapées affiche les informations sur la Carte d'accompagnement en loisir.	Cet aspect n'a pas été réalisé en 2020, mais il est planifié pour 2021.
4.4. Manque de connaissance des différents programmes pour encourager l'accessibilité des établissements.	Promouvoir les programmes de diverses façons aux organisations concernées. <ul style="list-style-type: none"> - Programme petit établissements accessible de la Société d'habitation du Québec 	Publier sur le site Internet les informations concernant les programmes ciblés et les faire connaître auprès des propriétaires et locataires de bâtiments affectés à des activités commerciales, d'affaires ou de réunion, ainsi qu'aux organismes propriétaires d'attrait ou lieux	SSCVC S. Comm	Les informations sont accessibles sur le site web et ont été transférées aux organisations ciblées.	La majorité des informations sont présentes dans le bottin et les organismes, mais le tout devra être travaillé en phase 2 avec le SSCVC en fonction des contenus privilégiés, le tout en 2021.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

4. COMMUNICATION ET INFORMATION					Résultats – bilan des réalisations
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	
	- Programme d'accessibilité des établissements touristiques géré par Kéroul	d'accueil et de renseignements touristiques.			
4.5. Utilisation d'un vocabulaire spécialisé menant à des difficultés de compréhension	Vulgariser les informations transmises (langage plus populaire)	Développer un langage adapté à la réalité de tous les lecteurs	SSCVC S. Comm Comité PH	Le service des communications développe des mécanismes de communication adaptée.	Divers documents ont été produits ainsi que des capsules vidéo. Le texte descriptif des capsules vidéo a été fourni à un employé malentendant.
4.6. Les organismes, les partenaires et la population en général ne sont pas informés des actions posées par la Ville pour améliorer l'intégration des personnes handicapées.	Promouvoir les actions posées ou à venir par la Ville pour améliorer l'intégration des personnes handicapées.	Publiciser le plan d'action sur le site de la Ville ainsi que sur les réseaux sociaux.	S. Comm SSCVC	Le plan d'action a été diffusé.	Le plan d'action a été diffusé sur nos différentes plateformes, notamment sur le Web et sur les médias sociaux.
		Promouvoir la réalisation des principales actions posées en cours d'année sur le site de la Ville, sur les réseaux sociaux et par des communiqués.		Les actions principales ont été promues de différentes façons.	Les documents produits ont été promus sur nos différentes plateformes, notamment sur le Web et les médias sociaux.

5. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE					Résultats – bilan des réalisations
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	
5.1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à	Mettre en œuvre les mesures identifiées dans le <i>Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE)</i> .	Participation à l'événement la Foire Diversité Emploi qui se déroule annuellement en Estrie.	SRH	Présence de la Ville à cet événement pour favoriser l'échange avec les chercheurs d'emplois	Cette année, en raison de la pandémie, la Foire Diversité Emploi a eu lieu les 19, 20 et 21 novembre 2020 de façon virtuelle. La Ville a été présente avec un kiosque virtuel.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

5. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
leur intégration en emploi.		Envoyer les offres d'emploi aux organismes spécialisés pour accompagner les personnes issues des groupes cibles dans la recherche d'emploi (Ex. : SANC, Actions interculturelles, Orientation travail).		Les organismes spécialisés en employabilité pour les personnes handicapées reçoivent systématiquement les offres d'emploi de la Ville.	Les offres d'emploi de la Ville sont envoyées systématiquement à une liste d'organismes en employabilité. Cette liste a été mise à jour en novembre 2020.
	AJOUT Élaborer le plan d'implantation 2020-2023 conformément aux exigences du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).	Déterminer des objectifs d'embauche des groupes cibles (Femmes, Autochtones, Minorités visibles, Minorités ethniques, et Personnes handicapées) et les mesures de redressement à mettre en place pour les trois prochaines années conformément aux exigences du PAEE.	SRH	Dépôt du plan triennal du PAEE à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) à l'automne 2020.	<p>L'élaboration du plan triennal du PAEE s'est réalisée en 4 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Analyse des effectifs permettant d'identifier les catégories d'emploi dans lesquelles les groupes cibles sont sous-représentés. 2- Détermination des objectifs d'embauche et des mesures de redressement en fonction des perspectives en dotation dans les catégories sous-représentées et des contraintes organisationnelles (ex. : respect des conventions collectives, etc.). 3- Consultation des différents paliers organisationnels (haute direction, syndicat et conseil municipal). 4- Adoption par le conseil municipal. <p>Le plan d'implantation 2020-2023 du PAEE, adopté par le conseil municipal, a été déposé le 16 novembre 2020 à la CDPDJ. Dans ce plan, la Ville s'engage à concentrer ses efforts afin d'augmenter la représentation des personnes handicapées dans les catégories d'emploi suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emplois professionnels - Emplois de bureau - Emplois manuels

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES


5. INTÉGRATION PROFESSIONNELLE					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
5.2. Le comité de développement social et communautaire n'est pas informé des embauches de personnes handicapées à la Ville de Sherbrooke.	Obtenir des statistiques sur les employés handicapés à la Ville de Sherbrooke.	Instaurer avec les RH un mécanisme permettant d'informer annuellement le comité de développement social et communautaire du nombre d'employés handicapés à la Ville de Sherbrooke.	SSCVC SRH	Le comité de développement social et communautaire est en mesure d'avoir annuellement le nombre d'employés handicapés à la Ville de Sherbrooke.	Le traitement des données a été réalisé. Les informations sur la représentation des personnes handicapées au sein des effectifs de la Ville seront cependant présentées au comité de développement social et communautaire au début de l'année 2021.

6. PARCS ET BÂTIMENTS					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
6.1. Certains lieux et édifices publics existants ne sont pas accessibles aux personnes visées.	Améliorer l'accessibilité des infrastructures, des parcs et des espaces verts municipaux afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes handicapées.	Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux projets de construction, de rénovation, demandes citoyennes, observations des obstacles.	SSCVC SEV DGA-GT, Projets majeurs	Projets respectant les normes de conception sans obstacle.	Bâtiments : Le nouveau bâtiment de service du parc St-Boniface est maintenant accessible. Une toilette accessible a été aménagée dans le bâtiment accessoire du Parc St-Charles-Garnier.
6.2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions.		Travaux aux bâtiments de services du parc Jacques-Cartier.	SEV – Bâtiments	Accessibilité au pavillon Armand-Nadeau, accessibilité et réaménagement des toilettes du bâtiment de service principal et accessibilité de la toilette du bâtiment Chalet 12-15	Parcs : Travaux réalisés et complétés en août par la division des parcs (aire de stationnement avec espace réservé et accès au bâtiment adapté)

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

6. PARCS ET BÂTIMENTS					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
					 <p>Bâtiments : Toujours en attente d'une autorisation en provenance du programme PRIMADA pour la réalisation des travaux. Plusieurs relances ont été faites auprès des nombreux chargés de dossiers qui se sont succédé.</p>
		Travaux de rénovation du bâtiment du parc Centennial	SEV – Bâtiments	Rendre le bâtiment accessible universellement	Travaux effectués en 2020 – L'accès a été adapté pour être universel, les toilettes intérieure et extérieure sont également accessibles.
		Travaux de rénovation de l'aréna Philippe-Bergeron de Brompton	SEV – Bâtiments	Rendre le bâtiment accessible universellement	Travaux débutés en 2020, mais présentement en attente afin de finaliser tous les travaux en 2021.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

6. PARCS ET BÂTIMENTS					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
6.3. Certains parcs et espaces verts ainsi que leurs équipements ne sont pas accessibles.		Parc Centennial : Aménagement extérieur du bâtiment de services de la piscine	SEV – Parcs et espaces verts	Stationnement, trottoir et accès universel	Travaux réalisés et complétés en septembre (aire de stationnement avec espace réservé et trottoir adapté) 
		Parc Judes-O.-Camirand : Réaménagement du secteur de l'aire de jeux.	SEV – Parcs et espaces verts	Trottoir et accès universel	Travaux réalisés et complétés en juillet (sentier asphalté et trottoir accessible)

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

6. PARCS ET BÂTIMENTS					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
					
		Parc Adrien-Cambron : Aménagement d'un nouveau terrain de pétanque et d'une aire de jeux pour les 2-5 ans.	SEV – Parcs et espaces verts	Trottoir et accès universel	Travaux réalisés et complétés en octobre (sentier asphalté et trottoir accessible) 

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

7. SÉCURITÉ					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
7.1. La présence de personnes handicapées sur le territoire doit être le plus possible documentée afin de maximiser les interventions d'urgence.	Connaître les endroits où sont situées les personnes qui ont des limitations fonctionnelles considérées comme graves ou très graves, les rendant vulnérables en cas de sinistre ou de catastrophe : programme Secours adapté.	Gérer et promouvoir le programme <i>Secours adapté</i> auprès des organismes communautaires, des partenaires du réseau de la santé et des personnes handicapées.	SSCVC - DLVC PHE	Plus de personnes inscrites grâce à une meilleure connaissance du programme de la part des organismes et des personnes handicapées	En novembre 2020, il y avait 174 inscriptions actives au programme, dont 30 nouvelles inscriptions. Depuis le début du programme (en 2013), il y a eu 278 inscriptions. L'organisme responsable du dossier (Promotion Handicap Estrie) a fait de la promotion au cours de l'année.
	Documenter tous les aspects du programme.	Analyser le programme actuel en faisant un portrait de la situation.	SSCVC – DLVC PHE SPCI	Un portrait de situation documenté.	Des rencontres ont eu lieu entre le SPCI, le SSCVC et l'organisme mandataire afin de répondre à ces trois objectifs. Résultat : le programme a été bonifié afin de rejoindre plus de personnes qui ont besoin de ce service.
	Évaluer les critères afin d'admettre dans le programme toutes les personnes ayant besoin de ce service.	Avec les partenaires impliqués, revoir les critères et les analyser à plusieurs niveaux pour ouvrir le programme à d'autres personnes.	SSCVC – DLVC PHE SPCI	Analyse documentée sur la possibilité d'élargir les critères d'éligibilité.	Aux personnes ayant une incapacité grave et très grave habitant une maison unifamiliale ou un multi logement, le programme devient maintenant possible à celles répondant aux critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Une personne vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. • Une personne aînée en situation de perte d'autonomie. • Un enfant de 10 ans et plus en situation de perte d'autonomie.
	Élargir les critères afin d'admettre dans le programme toutes les personnes ayant besoin de ce service.	Apporter des modifications dans le but d'améliorer le programme et de mieux rejoindre la clientèle potentielle.	SSCVC – DLVC PHE SPCI	Bonification du programme.	De nouveaux cartons promotionnels ont été faits afin de faire la promotion du programme amélioré.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

8. SPORTS ET LOISIRS																																																							
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations																																																		
8.1. De plus en plus d'enfants handicapés participent aux camps de jour sur le territoire. Certaines contraintes permettant leur entière participation sont toutefois présentes.	Favoriser la participation d'enfants handicapés ou ayant des besoins d'encadrement particulier aux camps de jour des ODG.	Mise en place de mesure de soutien pour les gestionnaires de camps de jour municipaux afin d'analyser les besoins d'accompagnement et de faciliter l'intégration des jeunes ayant un besoin particulier.	SSCVC - DLVC	Soutien offert aux gestionnaires de camps de jour pour faciliter l'analyse des besoins et l'intégration du jeune.	<p>Avec la pandémie, il y a eu réduction de la capacité d'accueil pour les camps de jour, donc aussi pour le programme d'intégration afin de respecter les mesures sanitaires mises en place par la Santé publique.</p> <p>Avec les partenaires du Réseau de la Santé, il a été convenu de prioriser le ratio 1/1 afin de permettre un environnement stable facilitant l'intégration des enfants malgré les circonstances, et ainsi ne pas créer d'instabilité concernant le maintien de leur routine.</p> <p>a) Nombre de demandes reçues : 72</p> <p>b) Nombre de demandes ne répondant pas aux critères : Aucune Étant donné le nombre de places limitées, un contact a été fait auprès chaque parent ayant fait une demande afin de valider auprès d'eux le maintien ou non de leur demande. Il y a donc eu retrait de 24 demandes. Les 48 demandes maintenues étaient admissibles.</p> <p>c) Nombre d'enfants non-inscrits : Aucun</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #C00000; color: white;"> <th>ODG</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2019</th> <th>2020</th> </tr> <tr style="background-color: #F08080;"> <th></th> <th colspan="2">Nb. Accompagnateurs</th> <th colspan="2">Nb. Enfants</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Carrefour Accès Loisir</td> <td style="background-color: #F08080;">4</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> <td style="background-color: #F08080;">4</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Centre Multi Loisirs Sherbrooke</td> <td style="background-color: #F08080;">7</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> <td style="background-color: #F08080;">15</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Espace Loisirs Brompton</td> <td style="background-color: #F08080;">5</td> <td style="background-color: #F08080;">2</td> <td style="background-color: #F08080;">7</td> <td style="background-color: #F08080;">2</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Loisirs Acti-Famille</td> <td style="background-color: #F08080;">9</td> <td style="background-color: #F08080;">8</td> <td style="background-color: #F08080;">21</td> <td style="background-color: #F08080;">17</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Loisirs Fleuri-Est</td> <td style="background-color: #F08080;">12</td> <td style="background-color: #F08080;">13</td> <td style="background-color: #F08080;">18</td> <td style="background-color: #F08080;">17</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Sherbrooke Loisirs-Action</td> <td style="background-color: #F08080;">5</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> <td style="background-color: #F08080;">8</td> <td style="background-color: #F08080;">5</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #F08080;">Université Bishop's</td> <td style="background-color: #F08080;">2</td> <td style="background-color: #F08080;">1</td> <td style="background-color: #F08080;">3</td> <td style="background-color: #F08080;">1</td> </tr> <tr style="background-color: #F08080;"> <td>TOTAL</td> <td style="background-color: #F08080;">44</td> <td style="background-color: #F08080;">33</td> <td style="background-color: #F08080;">76</td> <td style="background-color: #F08080;">48</td> </tr> </tbody> </table>	ODG	2019	2020	2019	2020		Nb. Accompagnateurs		Nb. Enfants		Carrefour Accès Loisir	4	3	4	3	Centre Multi Loisirs Sherbrooke	7	3	15	3	Espace Loisirs Brompton	5	2	7	2	Loisirs Acti-Famille	9	8	21	17	Loisirs Fleuri-Est	12	13	18	17	Sherbrooke Loisirs-Action	5	3	8	5	Université Bishop's	2	1	3	1	TOTAL	44	33	76	48
	ODG	2019	2020	2019		2020																																																	
		Nb. Accompagnateurs		Nb. Enfants																																																			
Carrefour Accès Loisir	4	3	4	3																																																			
Centre Multi Loisirs Sherbrooke	7	3	15	3																																																			
Espace Loisirs Brompton	5	2	7	2																																																			
Loisirs Acti-Famille	9	8	21	17																																																			
Loisirs Fleuri-Est	12	13	18	17																																																			
Sherbrooke Loisirs-Action	5	3	8	5																																																			
Université Bishop's	2	1	3	1																																																			
TOTAL	44	33	76	48																																																			
	Améliorer le soutien clinique auprès des gestionnaires de camps de jour municipaux.	Entente de collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS (Direction DP, DI, TSA)	SSCVC - DLVC	Poursuite de l'amélioration du soutien au personnel de camps de jour pour guider les interventions et favoriser l'intégration des jeunes ayant un handicap.																																																			
	Impliquer d'autres partenaires au programme afin d'améliorer le soutien à l'offre terrain.	Interpeller d'autres partenaires concernés par le dossier, comme par exemple le CLSC.	SSCVC - DLVC	Offrir un soutien complémentaire dans l'analyse des demandes et le soutien au cours de l'été.																																																			

BILAN DU PLAN D'ACTION 2020 INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

8. SPORTS ET LOISIRS					
Obstacles	Objectifs	Actions	Responsables	Résultats attendus	Résultats – bilan des réalisations
8.2. Les infrastructures sportives ne sont pas adaptées aux athlètes handicapés.	Offrir aux athlètes handicapés un accès à l'offre d'activités sportives, aux mêmes conditions que les athlètes inscrits dans les clubs sportifs admis à la Ville de Sherbrooke	Faire le portrait des athlètes handicapés inscrits dans un club sportif admis à la Ville de Sherbrooke.	SSCVC - Sports et événements SSCVC – DLVC Clubs sportifs admis	Connaissance du nombre d'athlètes inscrits, par discipline sportive ainsi que des lieux et les périodes d'entraînement de ces athlètes.	La Division sports et événements n'a pas été en mesure de réaliser d'actions concrètes en 2020 sur les objectifs identifiés dans le plan d'intégration des personnes handicapées en raison du contexte reliée à la pandémie COVID-19. Ces objectifs et ces actions ont été reportés en 2021. La Division sports et événements procédera au cours des mois de janvier à septembre 2021 à un portrait de la pratique sportives et récréatives sur le territoire de Sherbrooke incluant les informations des personnes handicapées au sein des activités des organismes admis et autres activités sur le territoire.
		Analyser le portrait de l'offre d'activité sportive afin d'avoir une meilleure connaissance des besoins.	Parasports Québec Olympiques spéciaux	Pistes de solutions pour répondre aux besoins identifiés. Plateaux sportifs ciblés pouvant accueillir les athlètes handicapés, selon les disciplines. Adaptations architecturales nécessaires analysées pour la réalisation de la programmation sportive accessible aux athlètes handicapés.	
		Développer des partenariats entre les clubs sportifs desservant la même discipline.		Besoins établis en ce qui concerne la programmation sportive.	
		Lors de nouvelles constructions d'infrastructures sportives, s'assurer que les normes d'accessibilité universelle pour les athlètes et les spectateurs handicapés soient respectées, en consultant les organisations expertes.	SSCVC - Sports et événements SSCVC – DLVC Organismes PH	Les organisations ont été consultées et les plans de construction ont pris en considération leurs recommandations.	